#METOOPOLICE

NOVEMBRE 2025

Grande enquête #NousToutes

sur les violences sexistes et sexuelles commises par les forces de l'ordre

nous toutes .org

Contexte

Le collectif #NousToutes a mené cette enquête en concertation avec le média indépendant Disclose à la suite de la série d'articles publiés en juin 2025, sur les violences sexuelles commises par les forces de l'ordre depuis près d'une décennie.[1]

Dans le cadre de ce premier **#MeTooPolice**, fruit d'un an d'investigation, les journalistes Sarah Benichou, Leïla Miñano et Sophie Boutboul, ont répertorié **429 victimes** et **215 agresseurs** dans **130 villes de France**. Le hashtag a également été lancé par une enquête de Libération parue en juin 2025, contribuant à l'analyse systémique des violences sexuelles commises par la police.[2]

Cette enquête **#NousToutes** s'inscrit également dans le sillage d'une étude menée en 2021 intitulée **#PrendsMaPlainte**.[3] Alors que le ministère de l'Intérieur se félicitait que 90 % des personnes ayant porté plainte pour violence (principalement des femmes) étaient satisfaites de l'accueil en commissariat ou en gendarmerie, **nous avions démontré que 66 % des répondantEs déclaraient avoir été mal accueilliEs.** Se basant sur un échantillon de 3 500 réponses, collectées en deux semaines, nous avions recueilli des témoignages attestant de banalisation des faits, de refus de prise de plainte, de culpabilisation des victimes, de moqueries, de sexisme, de propos discriminants et de solidarité avec l'auteur présumé, etc.

À l'époque, l'enquête se focalisait uniquement sur le moment du dépôt de plainte et mettait en évidence majoritairement des faits de violences psychologiques envers les victimes. Avec **#MeTooPolice**, **nous élargissons à d'autres formes de violences** (notamment physiques et sexuelles) **et d'autres contextes de mise en contact avec les forces de l'ordre** (manifestations, garde à vue, sphère professionnelle ou personnelle, etc.).

En termes de méthodologie, nous avons adopté une grille d'analyse intersectionnelle pour collecter et étudier les réponses puisque nous savons que les violences policières **touchent majoritairement les personnes discriminées sur les axes des racismes, de la xénophobie, des LGBTQIA+phobies, du validisme, de la grossophobie et de la putophobie notamment.**

1.Sarah Benichou, Leïla Miñano et Sophie Boutboul, « 429 victimes, 215 agresseurs : révélations sur les violences sexuelles commises par les forces de l'ordre », Disclose, 17 juin 2025 https://disclose.ngo/fr/article/429-victimes-215-agresseurs-revelations-sur-les-violences-sexuelles-commises-par-les-forces-de-lordre
2. Marlène Thomas Decreusefond & Fabien Leboucq « 'Un cauchemar' #MeToo Police : enquête sur des violences sexuelles qui font système», Libération, 17 juin 2025 https://www.liberation.fr/societe/police-justice/metoo-police-enquete-sur-des-violences-sexuelles-qui-font-systeme-20250617_62K7Z6JC7JGRPHLSPMDOTCUG6M/
3 #NousToutes, « #PrendsMaPlainte - les résultats de l'enquête #NousToutes », 5 mars 2021 https://www.noustoutes.org/ressources/resultats_enquete_prendsmaplainte.pdf

L'objectif de cette enquête #NousToutes est donc triple :

01. Collecter des données complémentaires (majoritairement quantitatives) pour en apprendre davantage sur le phénomène des violences policières sexistes et sexuelles selon une autre méthode que celle adoptée par les journalistes à savoir le témoignage déclaratif via un questionnaire.

02. Élargir la focale au-delà des violences sexuelles (enquêtes Disclose et Libération) et/ou des violences psychologiques liées à la victimisation secondaire lors du dépôt de plainte (enquête #PrendsMaPlainte).

03. Contribuer au lancement du #MeTooPolice afin de provoquer une prise de conscience de la société et des pouvoirs publics au sujet des violences de genre commises par les forces de l'ordre comme faisant partie intégrante du continuum des violences policières.

Méthodologie

Le pôle enquête de #NousToutes, en collaboration avec **Disclose**, a établi un **court questionnaire de cinq questions** grâce à l'outil Typeform. À la fin du questionnaire, les répondantEs étaient dirigéEs vers une liste de ressources et dispositifs compilés par **#NousToutes**, ainsi que vers une adresse mail Disclose (metoopolice@disclose.ngo) pour pouvoir témoigner de manière plus détaillée (en tant que victime ou témoin). Cette adresse est valide jusqu'à fin janvier 2026. Plusieurs dizaines de victimes ont contacté Disclose pour étoffer leur témoignage après avoir répondu à l'enquête #**NousToutes**. **L'une d'entre elles a confié que c'était la première fois qu'elle s'exprimait au sujet de ces violences auprès d'autres personnes que ses proches,**[4] ce qui vient souligner le travail essentiel des médias, notamment indépendants, et des collectifs féministes dans la visibilisation du phénomène et dans l'écoute des victimes.

Le lien Typeform du questionnaire a été publié en ligne sur Instagram le 24 juin 2025,[5] avec des relances à la fois sur les réseaux sociaux et via notre newsletter.

En deux semaines, nous avons récolté 154 récits de victimes, proches ou témoin

Nous travaillons ainsi avec un échantillon total de **207 réponses** faisant état de violences sexistes et sexuelles commises par les forces de l'ordre, **collectées entre le 24 juin et le 8 octobre 2025.**

Une équipe de militantEs a analysé les réponses en combinant les données quantitatives et les témoignages laissés en commentaires du questionnaire pour illustrer ces tendances.[6]

Un entretien semi-directif a ensuite été réalisé avec Sophie Boutboul, journaliste indépendante, spécialiste des violences de genre, co-autrice de l'enquête Disclose avec Sarah Benichou et Leïla Miñano. Elle est également co-autrice avec Alizé Bernard du livre Silence on cogne. Enquête sur les violences conjugales subies par des femmes de gendarmes et de policiers, publié en 2019, et membre du collectif de pigistes indépendantEs, Youpress. **Les résultats de cet entretien ont enrichi les analyses et permis de comparer nos résultats.**

4.Ibid. / 5.#Noustoutes, #MeTooPolice, 24 juin 2025 https://www.instagram.com/p/DLSoP2Bt34O/?igsh=bTA5ZXgxaHExcXJr
6. TW : les propos rapportés dans cette enquête font état de description explicites de violences de genre qui peuvent provoquer la (ré)activation d'un trauma.

Limites de l'enquête

#NousToutes est un collectif militant de lutte contre les violences de genre, uniquement constitué de bénévoles, qui ne bénéficie d'aucune subvention. Réalisée sans institut de sondage, avec une diffusion uniquement basée sur les outils du collectif et ceux de nos alliéEs, il s'agit d'une enquête militante qui n'a pas vocation à produire un échantillon représentatif.

Cette étude cherche à apporter des données complémentaires au travail des journalistes de Disclose et de Libération, ainsi que des collectifs de lutte contre les violences policières pour mieux comprendre et combattre le phénomène systémique des violences policières via un angle féministe intersectionnel.

Ainsi, sur 1112 personnes qui ont ouvert le questionnaire, 498 ont commencé à le remplir et 307 personnes l'ont terminé. Parmi ces répondantEs, 207 témoignent de violences en tant que victimes, témoins ou proches. Le temps moyen de remplissage du questionnaire est de 1,27 min.
Mis en perspective avec le chiffre de 3 500 réponses collectées en deux semaines dans le cadre de l'enquête **#PrendMaPlainte**, il apparaît que la force de diffusion de **#MeTooPolice** ait été considérablement moindre.

Nous expliquons cette limitation par deux facteurs :

01. L'audience de #NousToutes, en tant que collectif féministe de lutte contre les violences de genre, demeure majoritairement blanche et de classe moyenne/haute.
Ainsi, l'immense majorité des victimes de violences policières dont les expériences se situent à l'intersection de plusieurs axes d'oppression n'ont pas ou peu été touchées par ce questionnaire. Cela illustre les failles d'un féminisme mainstream qui peine à inclure les groupes sociaux minorisés et à les penser comme partie intégrante de la lutte féministe en raison d'une trop longue exclusion, qui elle-même génère de la violence. Même si certains groupes alliés nous ont aidés à diffuser ce questionnaire, de nombreuses victimes n'ont certainement pas dû se sentir en confiance pour transmettre ce genre d'informations sensibles à un collectif comme **#NousToutes**.

02. Le sujet des violences commises par les forces de l'ordre (au sens large) semble cristalliser davantage de tensions et de traumas au sein de notre société en raison des espaces de pouvoir dans lesquels elles ont lieu. Notre audience est plus disposée à répondre à une enquête comme #PrendMaPlainte que **#MeTooPolice**. Ce phénomène intervient également dans une conjecture de répression très forte, notamment des militantEs, de la part des pouvoirs publics, de la gendarmerie et de la police, qui peut dissuader les potentielLEs répondantEs malgré la garantie d'anonymat.

Résultats

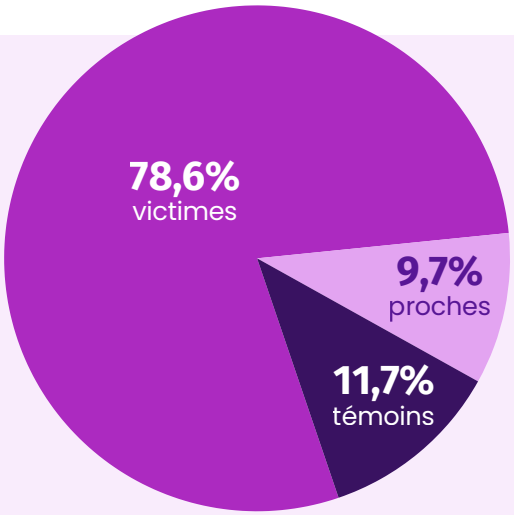

La majorité des répondantEs (78,6 %) témoigne en tant que victimes de violences sexistes et sexuelles commises par les forces de l'ordre. D'autres se positionnent soit en tant que proches de victimes (9,7 %) ou en tant que témoins (11,7 %).

1. LE PROFIL DES VICTIMES

1.1. Les informations rapportées par les victimes

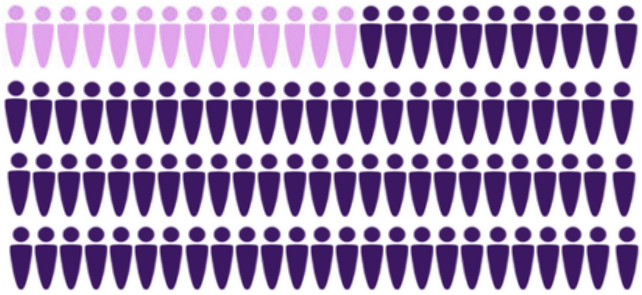

15% des victimes étaient mineures au moment des faits.[7]

Les femmes et les personnes non-binaires semblent constituer les premières victimes des violences sexistes et sexuelles commises par les forces de l'ordre.[8] Parmi les victimes ayant accepté de renseigner leur genre, 47,2 % se déclarent femmes, et 1,2 % précisent qu'elles sont des femmes trans, tandis que 7,4 % se déclarent non binaires. Enfin, 3,1 % des répondantEs sont des hommes trans. Aucun homme cisgenre n'a témoigné en tant que victime de violence sexiste et sexuelle. Ces chiffres permettent de mieux comprendre la sociologie de genre des victimes au-delà de la binarité homme-femme, puisque ces données se basent sur des déclarations.

Près d'un tiers indique subir des discriminations (racisme, sexisme, classisme, validisme, psychophobie, LGBTQIA+phobies, grossophobie, âgisme, putophobie, sérophobie, islamophobie, antisémitisme, xénophobie, etc.).

7. Contre 18 % dans l'enquête Disclose.
8. Cette donnée peut s'expliquer par la surreprésentation des femmes et des minorités de genre parmi l'audience du collectif #NousToutes visée par ce questionnaire. À titre de comparaison, l'enquête Disclose identifiait 76 % de femmes, 6 % d'hommes et 18 % de mineurEs. Disclose (n 1)

1.2 Les informations rapportées par les proches ou témoins

Lorsque les proches ou témoins sont interrogéEs, nous observons que la part de victimes mineures augmente. Ainsi, ce groupe de répondantEs rapporte

qu'**une victime sur 4 était mineure** au moment des faits.

Là encore, **les femmes et minorités de genre constituent l'immense majorité des victimes d'après leurs proches ou les témoins** : 39 % indiquent que la victime est une femme et 4,9 % précisent qu'il s'agit d'une femme trans. Selon les proches ou témoins, 4,9 % des victimes sont non binaires et 7,3 % sont des hommes trans. Dans 2,4 % des cas, les victimes sont des hommes cisgenres. Cette donnée peut indiquer qu'il semble **plus aisé** de caractériser les violences sexistes et sexuelles commises **envers des hommes pour les proches ou témoins que pour les hommes victimes** eux-mêmes.

Nous notons aussi que dans 2,4 % des cas, les répondantEs ne connaissaient pas ou ne souhaitent pas indiquer le genre de la victime.

Plus d'**un tiers (34,2 %) indique que la victime subissait des discriminations croisées** au moment des faits (racisme, sexisme, classisme, validisme, psychophobie, LGBTQIA+phobies, grossophobie, âgisme, putophobie, sérophobie, islamophobie, antisémitisme, xénophobie, etc.).

2. LE PROFIL DES AGRESSEURS

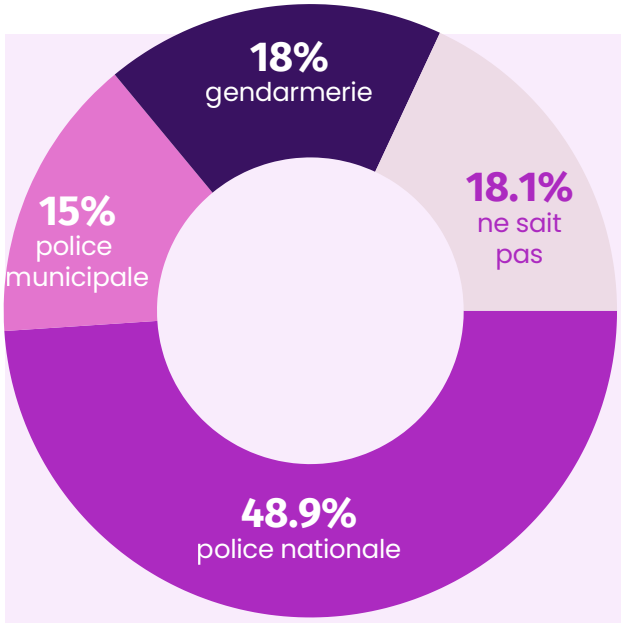

La majorité des agresseurs (48,9 %) exerce dans la police nationale, tandis que 18 % appartiennent à la gendarmerie et 15 % à la police municipale. Dans environ un cas sur cinq, la victime ne connaît pas cette information ou n'a pas souhaité la divulguer.

Dans environ neuf témoignages sur dix, l'agresseur est un homme. À noter que 0,5 % des agresseureuses sont décritEs comme non binaires.

3. LES FORMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

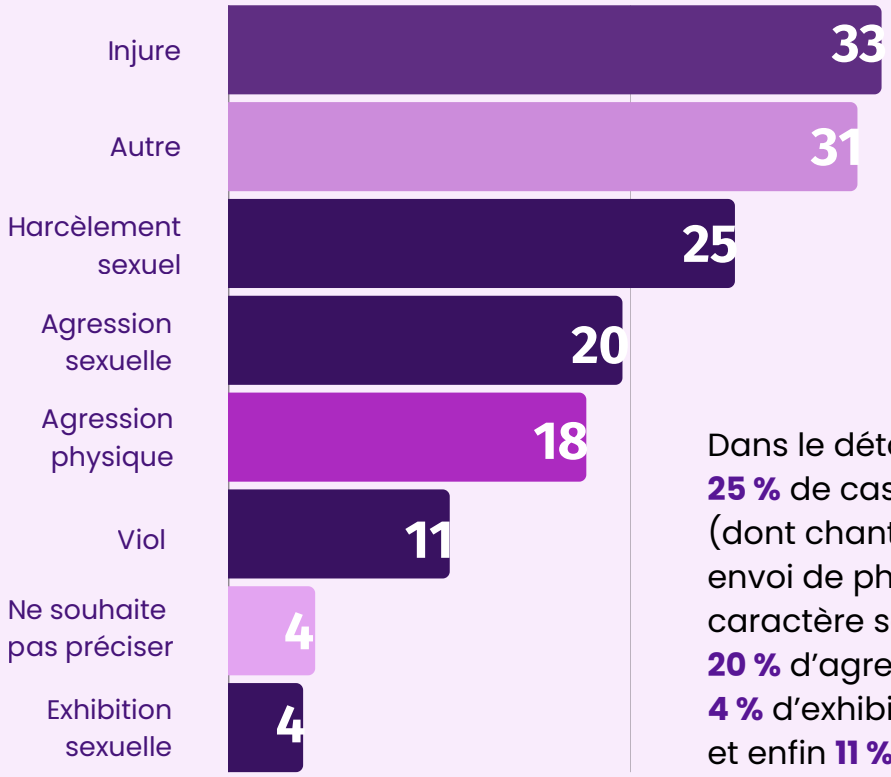

Les violences de nature sexuelle sont prépondérantes parmi les témoignages puisqu'elles interviennent dans 60 % des réponses recueillies.

Dans le détail, on retrouve **25 %** de cas de harcèlement sexuel (dont chantage, abus de pouvoir, envoi de photos / messages à caractère sexuel, etc.), **20 %** d'agressions sexuelles, **4 %** d'exhibitions sexuelles et enfin **11 %** de viols.

Ces résultats indiquent que les violences sexuelles ne sont ni anecdotiques, ni une manifestation sensationnaliste dans le cadre de #MeTooPolice. Au contraire, elles sont utilisées par les forces de l'ordre pour exercer une **forme de domination via l'humiliation et le contrôle des corps**, notamment sur les personnes subissant plusieurs discriminations croisées. Sophie Boutboul confirme que « c'est quelque chose qu'on repère notamment sur les jeunes hommes racisés, qu'il y a une volonté d'humilier, de contrôler les corps. Et pas que, aussi sur les femmes gardées à vue, qui se retrouvent aussi dans des **moments de vulnérabilité très très intenses**. (...) Il y a **des propos racistes,** et par-dessus, dans certains cas sur lesquels nous avons travaillé il y a des **violences sexuelles,** par des fouilles à nu, des mains dans la raie des fesses, des doigts dans l'anus ou encore des viols par matraque ».[9] C'est notamment le cas dans le cadre des palpations illégales qui se transforment en viol, ciblant surtout les hommes racisés et/ou des quartiers populaires, comme documenté par Disclose.[10]

Les agressions physiques constituent 18 % des témoignages de violences d'après les victimes et l'injure arrive en tête des formes de violences sexistes et sexuelles rapportées par les victimes. Ces données quantitatives lèvent un voile sur d'autres formes de violences policières de nature sexiste et sexuelle.[11]

9.Entretien avec Sophie Boutboul, 11 novembre 2025. / 10. Sarah Benichou, Leïla Miñano et Sophie Boutboul, « Palpations illégales, quand les contrôles de police tournent au viol », Disclose, 19 juin 2025 https://disclose.ngo/fr/article/palpations-illegales-quand-les-controles-de-police-tournent-au-viol
11. Entretien avec Sophie Boutboul, 11 novembre 2025.

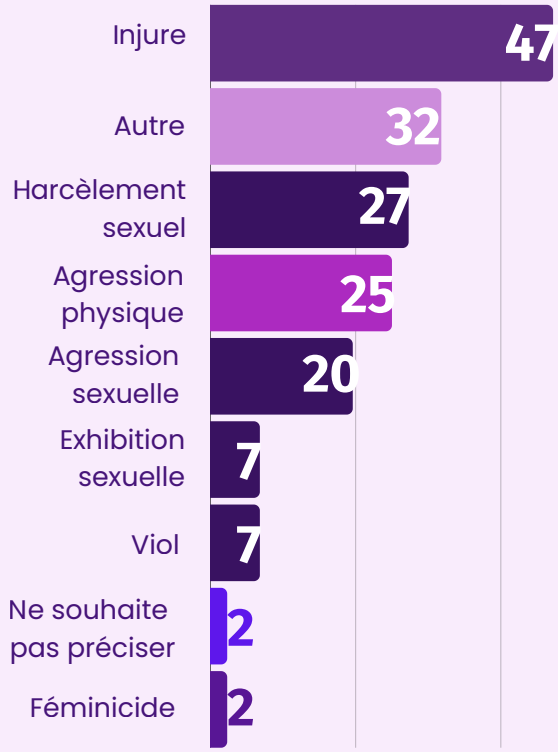

Les tendances sont similaires lorsqu'il s'agit des témoignages de proches de victimes ou de témoins, avec toutefois une augmentation de la représentation de l'injure (47 %). Les violences de nature sexuelle représentent toujours la majorité des formes de violence avec **61 % des témoignages.** Nous notons également que **2 % des formes de violences rapportées par des proches concernent des féminicides** commis par les forces de l'ordre. Il s'agit du **dernier échelon du continuum des violences,** illustré par le féminicide d'Amanda Glain par Arnaud Bonnefoy, son conjoint policier, condamné en septembre dernier à 22 ans de prison.[12]

Des témoignages laissés en commentaire de notre questionnaire indiquent d'autres formes de violences qui participent de la **victimisation secondaire,** c'est-à-dire lorsque la victime prend contact avec la police ou la gendarmerie pour obtenir de l'aide. De nombreuses victimes expliquent avoir eu la sensation que leur témoignage ait été « minoré » ou « banalisé », avec par exemple un agent qui « utilise son vécu pour excuser un harcèlement ». Ainsi, des victimes affirment avoir fait l'objet de « pression dans le cadre d'un dépôt de plainte pour viol », de « moqueries lors d'une plainte pour agression », ainsi que d'accusation de mensonges, voire de « vouloir ruiner la carrière de [l']agresseur ».

Usage de sa fonction pour complicité avec ex-conjoint harceleur (espionnage et piratage de réseaux, refus de prendre mes plaintes, etc.).

12. Libération et AFP, « Un ex-policier condamné à 22 ans de réclusion pour avoir étranglé sa compagne », 5 septembre 2025 https://www.liberation.fr/societe/police-justice/un-ex-policier-condamne-a-22-ans-de-reclusion-pour-avoir-etrangle-sa-compagne-20250905_6MFHAO22IJF2ZN5U2FBCXWXV4Y/

Des proches font état de faits de **défense des agresseurs de la part des forces de l'ordre** en contact avec les victimes, là aussi pendant des dépôts de plainte, très souvent pour des faits de violence conjugale. Ces formes de violences mènent parfois à la mise en danger de la victime qui n'obtient pas la protection nécessaire contre son conjoint ou ex-conjoint. Certains membres des forces de l'ordre se rendent même complices de ces violences et utilisent leur fonction pour **empêcher le bon déroulement de l'enquête,** voire usent de « manipulation et de harcèlement moral » pour que la victime retire sa plainte. Une victime rapporte également du harcèlement commis par des membres des forces de l'ordre, plus particulièrement d'officiers de police judiciaire, organisés **« en réseaux terroristes masculinistes »**.

L'utilisation de la position de pouvoir des forces de l'ordre pour commettre des violences revient également dans le cadre du **travail du sexe** (TDS). D'après une victime, certains exploitent leur statut pour profiter de la précarité des travailleureuses du sexe générée par la pénalisation de leurs clients introduite par la loi de 2016 pour exercer des violences économiques. Ces violences, explique Sophie Boutboul, prennent parfois la forme de chantage au viol.[13] Disclose a recensé des cas de **« détournement des moyens de police en vue d'obtenir des faveurs sexuelles »,** ou des demandes de passes gratuites, ciblant notamment des TDS exilées et privées de papiers, ce constituant, d'après les associations communautaires, des **viols**.[14] Ces témoignages de violences sexistes et sexuelles policières situées à l'intersection du sexisme, de la putophobie, voire de la xénophobie et du racisme, illustrent les mécanismes de pouvoir mobilisés par les « détenteurs de la violence légitime » pour exploiter la précarisation des TDS par la loi de 2016.

Lors de l'activité de TDS, il envoie une photo en uniforme en étant clair de ne pas la « divulguer ». Cela sert à négocier prix et pratiques.

13. LSarah Benichou, Leïla Miñano et Sophie Boutboul, « #MeTooPolice : des forces de l'ordre s'en prennent à des femmes interpellées ou détenues », Disclose, 25 juin 2025 https://disclose.ngo/fr/article/metoopolice-des-forces-de-lordre-sen-prennent-a-des-femmes-interpellees-ou-detenues
14. Entretien avec Sophie Boutboul, 11 novembre 2025.

Lors d'un contrôle, un policier homme a touché mon entrejambe/sexe pour vérifier que je n'étais pas un homme, alors que la policière femme avait déjà vérifié via ma carte d'identité et une fouille corporelle.

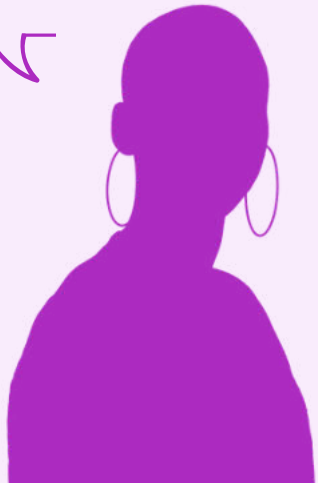

Plusieurs témoignages font état de **violences LGBTQIA+phobes, notamment transphobes et lesbophobes.** UnE proche de victime parle d'un refus de la part de l'agent de retenir que les violences physiques et verbales qui faisaient l'objet de la plainte étaient des actes à **caractère transphobe**. Une victime rapporte également avoir subi une agression sexuelle de la part d'un policier homme voulant « vérifier » son genre.

Il en est de même pour une **victime handicapée** avec un Trouble Dissociatif de l'Identité (TDI) ayant essuyé plusieurs refus de plainte, ainsi que des insultes et menaces de viol. Enfin, une victime explique avoir été la cible **de sexisme et de grossophobie** lors d'un dépôt de plainte ou de main courante.[15]

15. Nous notons que nous n'avons reçu aucun témoignage de violences sexistes et sexuelles racistes commises par les forces de l'ordre. Cela n'indique pas qu'elles n'existent pas, mais bien que nous n'avons pas réussi à toucher les populations racisées (voir introduction et conclusion).

4. LE CONTEXTE DES VIOLENCES

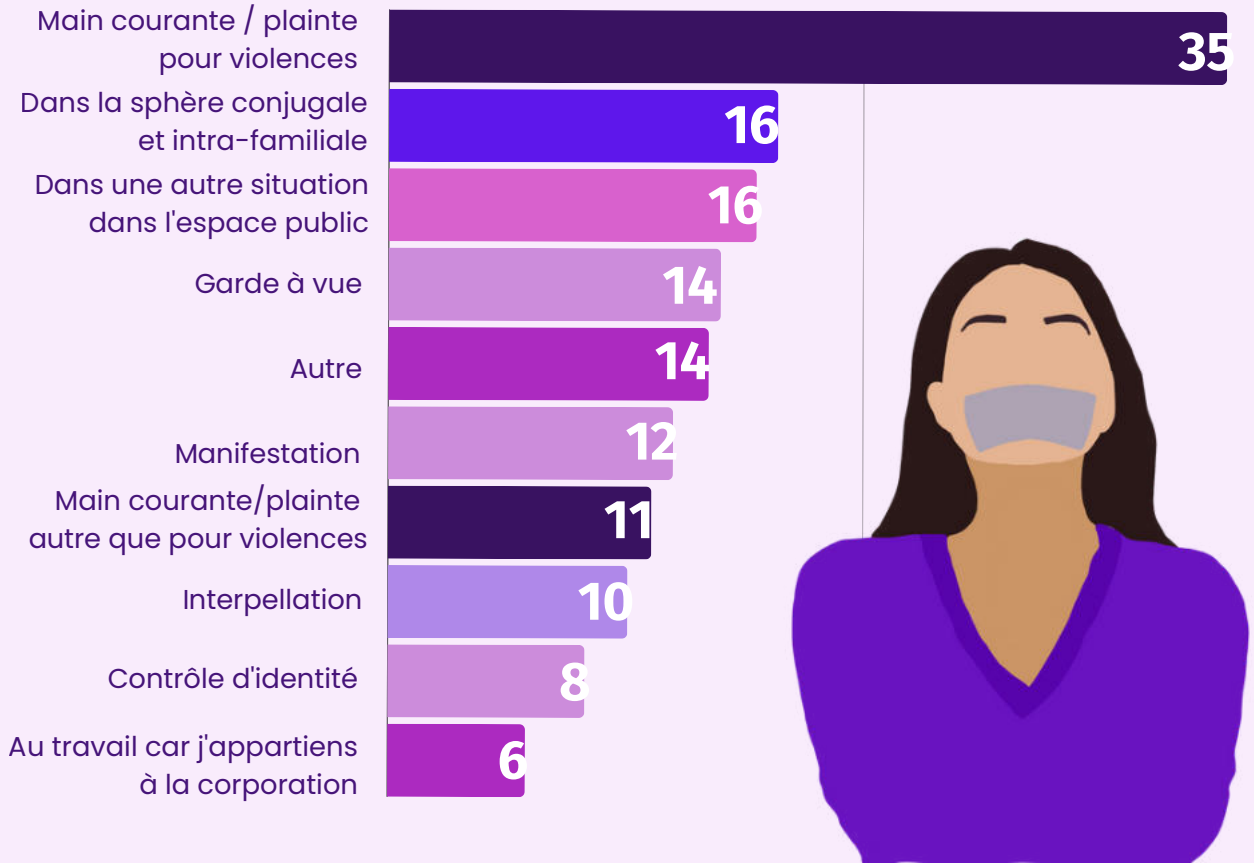

Les réponses révèlent que les violences de genre commises par les forces de l'ordre surviennent dans des contextes variés. Nous remarquons que **42 % des faits de violences interviennent lorsque les victimes viennent chercher de l'aide auprès de la police ou de la gendarmerie** (35 % lorsque le dépôt de plainte ou de main courante concerne justement des faits de violence et 11 % lorsqu'il s'agit d'autres faits). Nous constatons que cet échantillon est bien inférieur dans l'enquête de Disclose (57 témoignages soit 12 % de l'échantillon)[16], montrant que **les plaignantes victimes semblent potentiellement plus disposées à témoigner à travers un questionnaire.**

À l'inverse, il apparaît que dans **32 % des cas, les violences sont commises lorsque la victime ne s'est pas adressée aux forces de l'ordre de son plein gré** (10 % lors d'une interpellation, 8 % lors d'un contrôle d'identité, 14 % en garde à vue), voire même 44 % si le contexte de manifestation est pris en compte (12 % des cas). En effet, un témoin rapporte des **formes de violences et de décrédibilisation de la parole des victimes en manifestation**.

16. Sarah Benichou, Leïla Miñano et Sophie Boutboul, « 429 victimes, 215 agresseurs : révélations sur les violences sexuelles commises par les forces de l'ordre », Disclose, 17 juin 2025
https://disclose.ngo/fr/article/429-victimes-215-agresseurs-revelations-sur-les-violences-sexuelles-commises-par-les-forces-de-lordre

Ils ont défendu un homme qui agressait (coup de poing) physiquement des femmes lors d'une manifestation féministe.

De plus, plusieurs répondantEs expliquent avoir subi ou été témoins de violences directement au sein de l'**espace public** (12 % en manifestation, 8 % lors d'un contrôle d'identité ou encore 16 % dans une autre situation dans l'espace public). C'est le cas d'une victime qui témoigne avoir vu un homme policier « effectuer un signe de cunnilingus avec sa langue et ses doigts » dans la rue. Deux autres victimes indiquent avoir subi des violences dans le cadre scolaire ou encore **lors d'une action militante hors manifestation**.

Enfin, **environ 6 % des témoignages font état de violences dans le cadre professionnel en tant que membre de la corporation.** L'enquête Disclose, elle, a recensé 177 témoignages de femmes et 5 d'hommes victimes de violences sexuelles de la part de leurs collègues entre 2012 et 2025, soit un tiers de leur échantillon.[17] Selon Sophie Boutboul, leurs travaux ont confirmé l'existence d'« un esprit de corps et une solidarité masculine et surtout une sorte de solidarité dans le sexisme vis-à-vis des collègues féminines (…) Il y a vraiment une **ambiance sexiste qui va permettre après le passage à l'acte sur les corps avec les violences sexuelles.** [Ces violences] sont majoritairement commises par des supérieurs hiérarchiques, il va y avoir aussi une permissivité ».[18] La journaliste cite un extrait de l'enquête Disclose impliquant un policier « qui était moins gradé qui se mettait à agresser sexuellement une jeune policière racisée (…), c'était du harcèlement sexuel avec une connotation raciste. Le chef, au lieu de mettre un stop, participait au harcèlement sexuel et l'a menacée de viol ».[19] Ainsi, la persistance des violences sexistes au sein même de la corporation solidifie le socle du continuum des violences et s'accompagne souvent de discriminations croisées, notamment en ce qui concerne la race. Sophie Boutboul émet aussi l'hypothèse selon laquelle Disclose a récolté davantage de témoignages de collègues que #NousToutes « car ce sont les personnes qui vont peut-être plus signaler les faits à la justice puisqu'elles sont sans doute plus au courant de leurs droits ».[20] Cela indique que le questionnaire basé sur le témoignage déclaratif permet de mettre en avant d'autres profils et formes de violences.

17. Sarah Benichou, Leïla Miñano et Sophie Boutboul, « Plus de 170 policières et gendarmes accusent un collègue de violences sexuelles », Disclose, 24 juin 2025 https://disclose.ngo/fr/article/plus-de-170-policieres-et-gendarmes-accusent-un-collegue-de-violences-sexuelles
18. Entretien avec Sophie Boutboul, 11 novembre 2025. / 19. Ibid. / 20. Ibid.

C’est le cas par exemple **des victimes de violences conjugales ou intrafamiliales qui représentent 16 %** de notre échantillon. Sophie Boutboul explique que « des études américaines démontrent que les policiers auteurs de violences conjugales, dans un certain nombre de cas, commettent également des violences sur des personnes racisées et notamment des meurtres ».[21] Elle ajoute qu’il existe alors un « continuum de violences entre ce qu'ils font dans leur foyer et sur le public ».[22] Les violences exercées dans ce cadre semblent particulièrement difficiles à dénoncer en raison de barrières structurelles « pour les femmes qui vivent en casernes [avec] des problématiques qui s'ajoutent, comme l'isolement et les menaces sur le fait qu’on les fera passer pour folles et qu’on ne les croira pas, [des mécanismes] qu'on va retrouver dans toutes les sphères des violences sociales finalement [et notamment] pour les victimes déposant plainte ». [23]

Enfin, plusieurs témoignages laissés en commentaire de notre questionnaire précisent que ces violences peuvent survenir dans le cadre professionnel en dehors de la corporation (avec une victime expliquant être en contact avec les forces de l’ordre dans le cadre professionnel en tant que travailleuse sociale auprès d’adolescentEs ou une autre lors d’un stage d'observation à la police nationale). D’autres ajoutent aussi que des violences sont commises dans la sphère privée, hors vie conjugale ou intrafamiliale.

21. Entretien avec Sophie Boutboul, 11 novembre 2025. Voir aussi, Sophie Boutboul et Alizé Bernard, Silence on cogne. Enquête sur les violences conjugales subies par des femmes de gendarmes et de policiers (Grasset, 2019).
22. Ibid.
23. Ibid.

Conclusion

Si les violences sexuelles commises par la police ne constituent que la partie émergée de l'iceberg, notre enquête montre qu'elles représentent tout de même 60 % des formes de violences policières sexistes.

Cela indique qu'elles ne sont ni anecdotiques ni une manifestation sensationnaliste de ces violences policières, mais bien une réalité concrète. L'uniforme, l'arme de service ou encore l'impunité d'État servent donc à contrôler et à humilier **les corps, perçus comme territoires conquis par les forces de l'ordre**, surtout lorsqu'il s'agit de personnes racisées, trans, TDS, privées de papiers, etc. Ces violences sexistes et sexuelles s'inscrivent donc dans un **continuum des violences policières,** de la sphère privée à la sphère publique en passant par la sphère professionnelle, mais aussi à travers la banalisation du sexisme au sein de la corporation, qui mène au viol (11 % des témoignages) voire au féminicide (2 % des témoignages de proches).

Notre enquête basée sur le témoignage déclaratif permet de dévoiler des données inédites **sur le genre des victimes et les formes de violences** (non sexuelles) exercées, ainsi que sur la **répartition de l'appartenance institutionnelle des agresseurs, majoritairement membre de la police nationale (48,9 %)**.

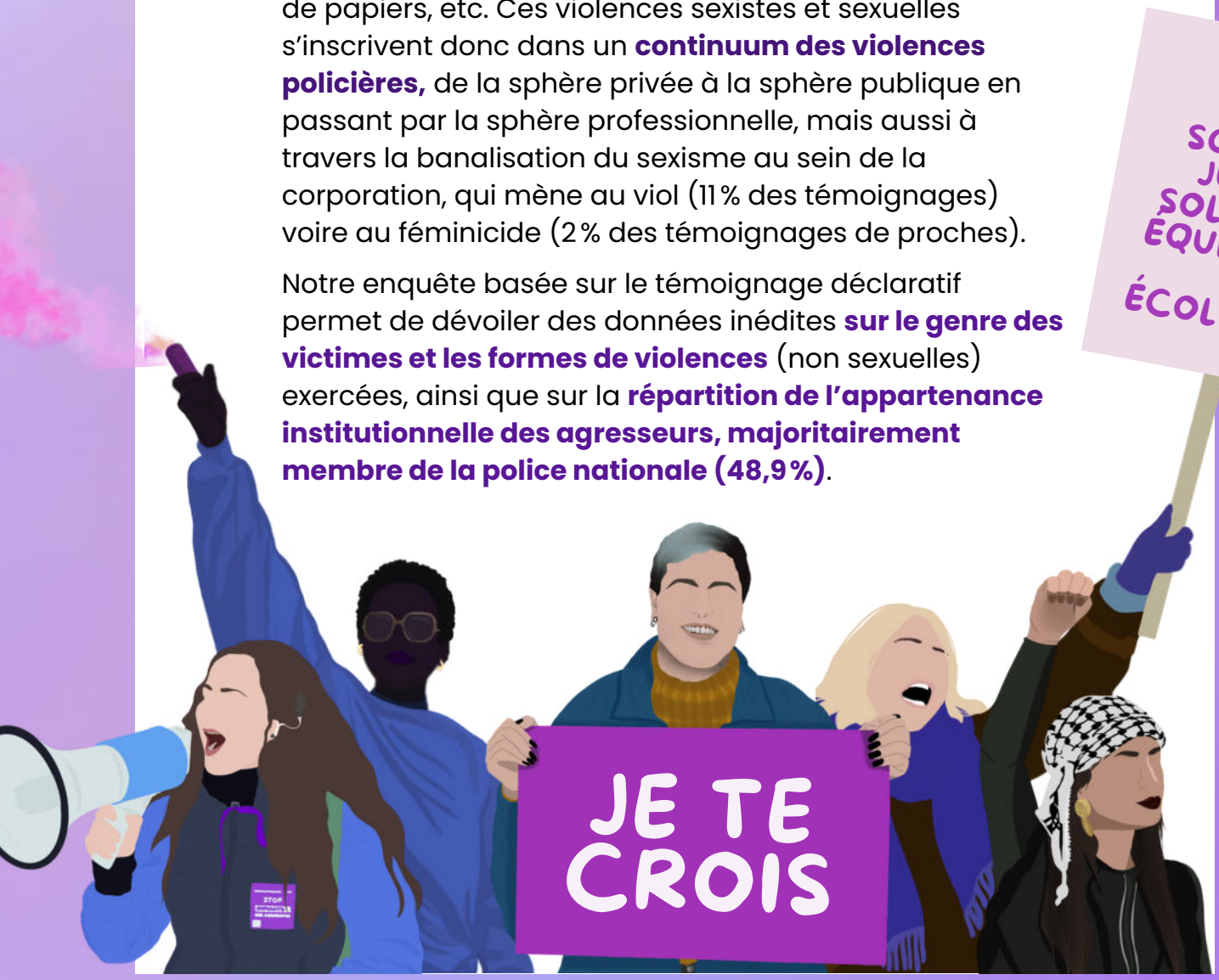

Enfin, bien que notre enquête montre que les témoignages proviennent principalement de victimes femmes ou appartenant à une minorité de genre, nous rappelons que **l'immense majorité des violences policières s'exercent contre des hommes racisés et/ou de quartiers populaires.** Tout comme l'enquête Disclose dont la proportion de témoignages masculins ne représente que 6 % de l'échantillon,[24] nous ne sommes pas parvenuEs à toucher cette catégorie de victimes qui subit des violences policières de nature sexiste et sexuelle. Cela confirme que les **mouvements féministes mainstream ont tardé à s'emparer de la question des violences policières comme faisant partie intégrante de la lutte contre les violences de genre.** Plus globalement, Sophie Boutboul estime que « les violences policières et les violences sexuelles ont trop longtemps été différenciées » et conclut qu'**il est temps d'imposer l'existence du concept de « violences sexuelles policières » dans la société et dans la loi,** comme c'est le cas aux États-Unis.[25]

Le collectif #NousToutes appelle à une prise de conscience globale sur la question des violences sexistes et sexuelles commises par les forces de l'ordre (au-delà des seules violences sexuelles). Nous insistons sur la nécessité d'adopter un angle féministe intersectionnel au cours des futurs travaux de la commission d'enquête sur les violences policières.

24. Sarah Benichou, Leïla Miñano et Sophie Boutboul, « 429 victimes, 215 agresseurs : révélations sur les violences sexuelles commises par les forces de l'ordre », Disclose, 17 juin 2025 https://disclose.ngo/fr/article/429-victimes-215-agresseurs-revelations-sur-les-violences-sexuelles-commises-par-les-forces-de-lordre
25. « Police sexual violence » : entretien avec Sophie Boutboul, 11 novembre 2025.